Image not found or type unknown

L'huissier vient saisir mes meubles alors que je rembourse

Par **angel3**, le **10/03/2009** à **22:33**

Lorsque l'on a une dette, mais que l'on paye chaque mois une partie pour rembourser, l'huissier peut-il tout de même venir saisir nos biens ?
Après avoir acheté une installation de chauffage, la trésorerie nous a dit que nous pouvons déduire le coût de l'installation des impôts. 2 ans après, la trésorerie rappelle pour dire qu'en fin de compte, cette installation n'est pas déductible et nous demande de rembourser les impôts. N'ayant pas la somme que la trésorerie nous demande, nous remboursons chaque mois une partie. La trésorerie nous a rappellé pour que nous remboursons plus rapidement cette dette. Mais nous n'avons pas les moyens et continuons donc à rembourser chaque mois avec la même somme. Mais le trésor public nous a envoyé un huissier pour saisir nos meuble. L'huissier a emmenné notre salle à manger et salon.
Mais je ne comprends pas ! Nous payons chaque mois une partie pour rembourser et l'huissier vient tout de même saisir nos meubles ! Pourquoi rembourser nos dettes alors ? Si dans tous les cas l'huissier vient saisir les biens. Autant ne pas rembourser, cela ne changerai rien.
Cela peut-il se passer comme ça ? Y-a-t'il quelque chose à faire ?
Après avoir discuté avec l'huissier, il nous a dit que pour lui aucune partie de la dette a été rembourser. Nous lui avons donc montrer les justificatifs de paiement (les quittances).
L'huissier nous a dit qu'il ira se renseigner auprès de la trésorerie mais qu'il est obligé de nous prendre nos meubles.
Merci de me répondre le plus rapidement possible svp.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés